

GROUPE SNCF, UNE MULTINATIONALE COMME LES AUTRES ?

11.02.2016 | Europe et service public

La séance plénière du Comité d'entreprise européen (CEE) du Groupe SNCF s'est tenue fin 2015, à Paris. Deux ans et demi après sa mise en place, cette instance peine à avancer.

Trois entraves majeures

La première difficulté du CEE réside certainement dans la diversité importante de ses 26 membres (dont 7 femmes), tant au niveau des territoires, des entreprises que des organisations syndicales. Pas moins de 11 nationalités et 17 organisations sont représentées :

- **France** : 3 CGT, 3 CFDT, 2 UNSA, 1 FO, 1 SUD-Rail ;
- **Allemagne** : 2 Verdi ;
- **Danemark** : 2 3F ;
- **Suède** : 2 Kommunal ;
- **Belgique** : 1 CSC, 1 FGTB ;
- **Royaume-Uni** : 1 RMT, 1 non affilié ;
- **Espagne** : 1 UGT ;
- **Italie** : 1 CGIL ;
- **Roumanie** : 1 non affilié ;
- **Hongrie** : 1 non affilié ;
- **Hollande** : 2 FNV.

La deuxième est liée à la structure particulière choisie par la SNCF. Le CEE est organisé en 3 instances transnationales, Geodis, Kéolis, SNCF, qui comptent respectivement 9 représentants pour Geodis et Kéolis, 7 pour la SNCF et 1 pour Eurostar. Si les deux premiers comités traitent des sujets spécifiques aux filiales de Geodis et Kéolis, celui de la SNCF englobe toutes les autres filiales y compris les sujets transverses de l'ensemble du groupe.

Le problème réside dans le cloisonnement opéré par les directions entre ces différentes entités, ce qui empêche les informations et consultations. Difficile dans ces conditions de mesurer tous les impacts d'un groupe composé de plus de 950 filiales, présent dans 128 pays et en constante évolution.

Le troisième obstacle reste l'absence d'accords de groupe. Toutes les firmes multinationales possèdent divers accords pour encadrer les pratiques de leur groupe en Europe, mais aussi dans le monde.

C'est le cas par exemple dans le secteur de l'automobile. La SNCF, maintenant une position archaïque, refuse de signer des accords ou même des chartes. Pourtant, l'ensemble des délégués du CEE, soit 14 organisations syndicales et 3 non affiliés, propose l'ouverture de négociations.

Une CGT décidée

Au-delà de la prise en compte du CEE dans les structures de notre fédération, la CGT travaille au rassemblement de tous les membres afin de faire progresser les conditions sociales des salariés du Groupe SNCF en Europe et dénoncer les pratiques de la SNCF sur chaque continent. Le comité a fixé deux objectifs avant la fin de la mandature :

- recenser les différents types de contrats à durée déterminée en Europe et leur usage dans chaque filiale, car cette pratique « abusive » permettant de contourner les accords d'entreprises avec les CDD semblerait

être une pratique dans le groupe ;

- lancer une campagne pour dénoncer les pratiques avérées de dumping social.

Faire du Groupe SNCF un modèle social avec des filiales en coopération avec le ferroviaire afin de répondre aux besoins de transport n'est pas un objectif utopique car il répond aux enjeux environnementaux et sociétaux. Pourtant, la direction SNCF continue la gabegie, privilégiant les intérêts de quelques-uns au détriment de l'intérêt général. En cela, le Groupe SNCF est une multinationale comme les autres !

La proposition CGT « La voie du service public SNCF » prône, elle, une complémentarité et non une concurrence entre les filiales ou les autres modes de transport.

David Gobe, secteur fédéral Europe-Inter.